

Maîtrise en sciences infirmières (santé mentale et soins psychiatriques) - 3258

RESPONSABLE :

Abir El Haouly
819 762-0971 poste 2658

SCOLARITÉ :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADES :

Maître ès sciences

OBJECTIFS :

Le programme de maîtrise en sciences infirmières – concentration en santé mentale et soins psychiatriques du réseau de l'Université du Québec a pour but de former des infirmières pouvant évaluer les troubles mentaux et exercer une pratique avancée en santé mentale afin de contribuer au développement de la pratique, de l'éducation, de la gestion et de la recherche en sciences infirmières et dans le domaine de la santé.

La personne diplômée du programme de maîtrise – concentration en santé mentale et soins psychiatriques sera capable de :

- de situer le rôle de l'infirmière en pratique avancée en s'appuyant sur une vision globale de la discipline des sciences infirmières;
- d'exercer un jugement clinique dans toutes situations de soins en santé mentale visant la promotion, le maintien ou l'amélioration de la santé des personnes;
- d'analyser les diverses approches appliquées dans les milieux de soins en santé mentale à partir des résultats probants afin d'initier des pratiques exemplaires;
- d'appuyer sa pratique infirmière sur des résultats probants provenant de la recherche scientifique;
- d'intervenir dans des situations complexes liées à une pratique infirmière avancée en santé mentale et en soins psychiatriques;
- d'assumer un rôle de leader clinique, transformationnel et politique dans les établissements de santé, dans la communauté et dans la société et, ce faisant, de contribuer activement au développement de la discipline des sciences infirmières.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Être infirmière ou infirmier, détenir un permis de l'OIIQ, être inscrit comme membre actif au tableau de l'OIIQ et en faire la preuve.

Détenir un baccalauréat en sciences infirmières obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 (sur 4,3)

Posséder des connaissances récentes de niveau 1er cycle universitaire en fondements de la discipline infirmière, méthodes de recherche et statistiques.

Avoir une connaissance suffisante de l'anglais.

Avoir complété 840 heures de pratique clinique auprès de personnes nécessitant des soins infirmiers en santé mentale et en psychiatrie.

Note : Le comité d'admission se réserve le droit d'imposer des cours d'appoint ou une propédeutique (maximum de 9 crédits) au candidat ou à la candidate dont la moyenne au baccalauréat est inférieure à 3,2 (sur 4,3) ou qui ne répond pas entièrement aux conditions d'admission. Une moyenne minimale de B peut être exigée.

PLAN DE FORMATION :

Session 1

- MSI6201 Approche intégrée de la psychopathologie et de la santé mentale (3 cr.)
- MSI6310 Enjeux de la pratique infirmière avancée (3 cr.)

Session 2

- MSI6203 Évaluation des troubles mentaux, des troubles concomitants, des forces et des ressources de la personne (3 cr.) (MSI6201)
- MSI6302 Interventions éducatives en santé (3 cr.)

Session 3

- MSI6306 Interventions thérapeutiques (3 cr.) (MSI6201)

Session 4

- MSI6001 Épistémologie et assises théoriques en sciences infirmières (3 cr.)

- MSI6007 Recherche et statistiques en pratique infirmière avancée (3 cr.)
- MSI6304 Outils psychométriques en pratique infirmière avancée en santé mentale (1 cr.)

Session 5

- MSI6043 Santé familiale et pratique infirmière avancée (3 cr.)
- MSI6303 Laboratoire : situations cliniques en santé mentale (2 cr.)

Session 6

- MSI6202 Psychopharmacologie et traitements biologiques (3 cr.)

Session 7

- MSI6207 Stage d'évaluation des troubles mentaux, des troubles concomitants, des forces et des ressources de la personne (4 cr.) (MSI6303)
- MSI6209 Séminaire d'évaluation des troubles mentaux légers et modérés (1 cr.)

Session 8

- MSI6210 Séminaire d'évaluation des troubles mentaux graves (1 cr.) (MSI6209)

Session 9

- MSI6301 Évaluation clinique avancée à une clientèle en santé mentale (3 cr.)

Session 10

- MSI6208 Stage d'intervention en pratique infirmière avancée en santé mentale (4 cr.) (MSI6207)
- MSI6211 Séminaire d'intervention auprès de clientèles souffrant de troubles mentaux légers et modérés (1 cr.)

Session 11

- MSI6212 Séminaire d'intervention auprès de clientèles souffrant de troubles mentaux graves (1 cr.) (MSI6211)

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Le cours MSI6207 Stage d'évaluation des troubles mentaux, des troubles concomitants, des forces et des ressources de la personne est concomitant aux cours MSI6209 Séminaire d'évaluation des troubles mentaux légers et modérés et MSI6210 Séminaire d'évaluation des troubles mentaux graves.

Le cours MSI6208 Stage d'intervention en pratique infirmière avancée en santé mentale est concomitant aux cours MSI6211 Séminaire d'intervention auprès de clientèles souffrant de troubles mentaux légers et modérés et MSI6212 Séminaire d'intervention auprès de clientèles souffrant de troubles mentaux graves.

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Imprimer ou enregistrer la confirmation du droit d'exercice via www.oiiq.org/droitexercice et l'acheminer par courriel à l'adresse courriel : registraire@uqat.ca